

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N • 2 4 5 □ AVRIL 2023

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Informations

■ Cérémonie

La cérémonie en souvenir des victimes de la Déportation aura lieu le **dimanche 30 avril à 12 h** sur la Place du Champ de Mars.

■ Jardins en centre village

L'occasion vous est donnée de vous rendre sur place pour imaginer votre futur jardin potager : **samedi 29 avril de 11 h à 12 h** Rue du Billoud (à côté de la MPT – face à l'entrée du Clos des Tisserands).

Vous aimeriez avoir une petite parcelle mise à disposition pour y cultiver vos légumes sans pesticide ? C'est le moment de vous faire connaître.

■ Sou des écoles

Le **samedi 29 avril**, le Sou des Ecoles vous propose sa traditionnelle vente de fleurs, sur la place devant la mairie, de **8 h 30 à 12 h**. Toute une variété de fleurs, de plantes et de légumes, pour vos extérieurs et jardins, vous sera proposée. Ils vous attendent nombreux !

Vous pouvez aussi passer votre **commande avant le lundi 24 avril** (flyers disponibles en mairie ou sur le site internet du Sou des Ecoles).

Cette commande devra être récupérée le samedi 29 avril entre 8 h 30 et 12 h.

ANIMATION - CCAS

D-marche !

Voilà plusieurs mois qu'une vingtaine de nos aînés ont été invités à arpenter rues et chemins de notre commune le jeudi matin sous la houlette de Patrice Besnier, conseiller délégué à l'animation. L'objectif de cette initiative est de faire marcher pendant une heure environ, à leur rythme, des personnes âgées de 60 ans et plus au profil sédentaire, isolées ou en perte d'autonomie, de prévenir la dépendance, favoriser l'autonomie, renforcer le lien social et rompre l'isolement. Le CCAS vous propose maintenant le programme D-marche pour les aînés, peut-être plus âgés, qui ont du mal à sortir de chez eux. Son objectif est d'augmenter durablement son nombre de pas au quotidien dans un but de santé globale (physique, mentale, sociale et environnementale). Déroulé du programme, animé par un formateur D-marche :

1/ Une session initiale espace Robert Veyret le **mercredi 26 avril de 14 h à 17 h** :

- sensibilisation aux bienfaits de la mise en mouvement quotidienne
- remise du kit D-marche (podomètre connectable)

2/ Un temps d'accompagnement le **mercredi 17 mai de 14 h à 16 h** :

- retour d'expériences des participants
- aide à l'utilisation de l'outil informatique
- balade de 30 mn à proximité du lieu de l'atelier

3/ Un temps de bilan le **mercredi 28 juin de 14 h à 16 h** en extérieur avec mise en mouvement.

La remise du podomètre permettra à chacun d'autodéterminer sa quantité d'activité physique au quotidien et de rester motivé pour la maintenir, voire l'améliorer. Ce programme de motivation à la marche vise un public ciblé d'une quinzaine de personnes au maximum. Cette action pourra être ouverte aux participants de « marchons dans nos campagnes » dans la mesure où nos aînés les plus sédentaires ne seraient pas motivés par ce programme.

SOLIDARITE

Collecte en faveur des étudiants

Compte-tenu du contexte économique et des difficultés rencontrées notamment par les étudiants, la municipalité et le CCAS organisent une collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Vos élus récupéreront vos dons :

- **sur le marché les vendredis 21 et 28 avril, de 9 h à 12 h**
- **à l'entrée du magasin Carrefour Market de Saint-Jean, samedi 22 avril**

Nous remercions tous ceux qui pourront faire preuve de générosité. Les dons seront remis à une association étudiante sur le campus de Grenoble.

EN BREF

Bienvenue à

- Elsa Beaufour le 11 mars

Ils nous ont quittés

- Véronique Vivarat le 28 février
- Daniel Rolland le 10 mars

Messe

La prochaine messe célébrée à l'église Saint Jean Baptiste aura lieu le **samedi 22 avril à 18 h 30.**

Collecte des ordures ménagères

Il est rappelé qu'une fois la collecte des ordures ménagères effectuée, les containers doivent être enlevés du domaine public et remis à leur place sur l'espace privatif de chacun, le jour même.

Forum emploi d'été

Tu as plus de 18 ans et tu cherches du travail pour cet été ?

Une seule date à retenir : Forum emploi d'été de Voiron le **mercredi 5 avril de 10 h 30 à 17 h 30 à la salle des fêtes de Voiron.**

Nouveauté cette année : un padlet pour trouver des infos en amont sur comment faire un CV, préparer un entretien, des conseils pour un 1er emploi et bien sûr les offres du Forum.

N'oublie pas tes CV pour rencontrer des dizaines d'employeurs de Voiron et ses alentours !

Renseignements au :
04 76 93 17 18

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur la dernière séance

Lors du conseil municipal du 2 mars ont été prises les délibérations suivantes :

- Approbation du compte de gestion 2022. VOTE : 25 pour.
- Approbation du compte administratif 2022. VOTE : 18 pour, 6 contre.
- Présentation et débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2023.
- Subvention à la Maison Pour Tous – Versement d'un acompte. VOTE : 23 pour.
- Subvention à la crèche « Les P'tits Loups » – Versement d'un acompte. VOTE : 25 pour.
- Ressources Humaines – modification du tableau des effectifs – suppression d'un poste de chef de service de police principal de 1ère classe et création d'un poste de chef de service de police municipale. VOTE : 19 pour, 6 contre.

Retrouvez le texte intégral sur le site internet de la mairie. Un poste informatique est à disposition du public à l'accueil de la mairie.

ATELIER PARTICIPATIF

Four du Delard

En février dernier, la commune est devenue propriétaire du four du Chemin du Delard. Outre notre volonté de préserver et valoriser ce patrimoine local, nous souhaitons aménager cet espace, notamment pour la fête de la Saint-Jean de juin prochain : en faire un lieu de convivialité où les rencontres pourront se faire autour de la cuisson du pain, de tartes....

Pour ce faire, nous vous donnons **rendez-vous le vendredi 7 avril prochain à 18 heures** sur place pour identifier les lieux et envisager une première phase de « petits travaux » permettant de rendre à ce four et à son environnement immédiat toute sa valeur. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

SECURITÉ

Participation citoyenne

Malgré une réunion publique et quelques contacts entre riverains, les dispositions proposées pour faire fonctionner une Participation citoyenne ne font pas recette. Et pourtant ! Que penseriez-vous d'un comportement de bon voisinage si vos parents ou grands-parents ou vos enfants habitaient le quartier ? Ne seriez-vous pas un peu plus serein si la tranquillité locale était confortée par de bons échanges entre vous ? Qui plus est si des informations un peu plus officielles venaient les compléter régulièrement ?

La Participation citoyenne, ce n'est pas de l'espionnage, c'est de la bonne relation entre voisins et souvent sur une base festive. L'officialisation en fait un outil de tranquillité publique, une participation au bien-être de tous.

Nous sommes toujours ouverts pour accueillir vos questionnements et apporter des réponses concrètes aux préoccupations de vos quartiers.

<mailto:mairie@stjeandemoirans.fr>

Trottinettes électriques : que dit le code de la route ?

Les trottinettes électriques ne sont pas des jouets. Elles sont assujetties à une réglementation et à un usage responsable. En voici quelques rappels succincts que vous ne manquerez pas de compléter pour votre sécurité et la sécurité des autres. Comme pour les vélos, il est interdit de les conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

Leur conduite est interdite à toute personne de moins de 12 ans (interdiction qui devrait passer à 14 ans)

Il est interdit de circuler sur les trottoirs.

Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin. De même que de rouler en portant à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

L'assurance est obligatoire.

Il est interdit de pousser ou tracter une charge et de se faire remorquer.

Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h. N'oubliez pas non plus les équipements réglementaires.

Ainsi les trottinettes électriques ne sont vraiment pas des jouets ni pour enfant ni pour adultes même si leurs côtés ludiques et pratiques séduisent.

Devant le nombre d'accidents croissant, gendarmerie et police sont amenées à sévir. Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de prendre tout cela en compte.

ENVIRONNEMENT

Le frelon asiatique envahit l'Isère

C'est un terrible prédateur. Il détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes dont les abeilles. Il représente un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du sucre des productions fruitières.

Arrivé en France en 2005, probablement un seul spécimen, une fondatrice, cachée dans une poterie en provenance d'Asie, le frelon asiatique a depuis colonisé toute la France dont l'Isère. 400 nids ont été détruits dans notre département il y a deux ans et près de 1000 l'an dernier.

Sa fulgurante progression s'explique d'abord par son mode de reproduction. Un seul nid peut abriter des milliers d'ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (femelles sexuées). Fécondées en automne, les fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans la nature. Les autres occupants du nid, ouvrières et vieille reine, vont mourir, le nid ne sera pas réutilisé. Au printemps, chaque fondatrice qui a survécu à l'hiver va à son tour construire un nouveau nid à un autre endroit.

Le frelon asiatique est un fléau pour les apiculteurs. Il capture les abeilles vivantes, les décortique et ramène cette bouillie de nourriture dans le nid pour nourrir les larves qui deviendront des frelons adultes. En quelques jours, une dizaine de frelons peuvent ravager une ruche. Les abeilles constituent entre 30 et 60% de leur nourriture, le reste étant des mouches, papillons, chenilles, araignées, guêpes.

En Isère la lutte contre le frelon asiatique est pilotée par le GDSA (Groupement de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département et des Communautés de communes.

Cela passe par la destruction des nids abritant des milliers de frelons, situés souvent en hauteur dans les arbres. Mais face à l'avancée du fléau, le GDSA qui regroupe près de 3000 apiculteurs lance cette année **une campagne de piégeage des fondatrices entre les mois de mars et de mai**. Chaque fondatrice capturée fait reculer la probabilité d'un nouveau nid. Les apiculteurs de l'Isère sont mobilisés pour poser des pièges autour des ruchers attaqués l'an dernier et des nids découverts.

Chaque piège, bien repérable grâce à son étiquette, contient un appât sucré. Une fois entrée, la fondatrice ne peut plus ressortir. Si vous repérez de tels pièges dans la nature, ne les touchez surtout pas.

PAYS VOIRONNAIS

Déchèteries : horaires d'été

Les déchèteries du Pays Voironnais ont adopté les horaires d'été depuis le lundi 27 mars. Pour consulter les horaires : www.paysvoironnais.com. Attention, elles sont fermées tous les jours fériés !

Collecte de vélo en déchèteries !

Un vieux vélo dort dans votre cave ? Il est temps de penser qu'une carrière hyperactive attend votre vieux complice à deux roues quelque part en Isère... Et le voyage commence en Pays Voironnais.

L'association Cycles & Go sera présente dans les déchèteries du Pays Voironnais de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 pour récupérer vos vieux vélos et pièces détachées aux dates suivantes :

- **le samedi 22 avril** à La Buisse, Moirans, Rives, Tullins,
- **le samedi 29 avril** à Coublevie, Le Pin, Montferrat et Saint-Nicolas de Macherin.

L'association Cycles & Go, atelier chantier d'insertion, collecte, recycle et revend des vélos pour leur donner une seconde vie et permet à 13 personnes d'avancer professionnellement.

vivre ensemble

AGENDA ■ AVRIL 2023

VILLAGE DE SAINT JEAN DE MOIRANS

- **Permanence des élus**
1^{er} avril de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Ramassage des déchets**
1^{er} avril départ à 9 h devant la mairie
- **Pêche aux poissons d'avril**
1^{er} avril
- **Atelier participatif "Four du Delard"**
7 avril à 18 h Chemin du Delard
- **Ouverture de la mairie**
8 avril de 9 h à 12 h
- **Chasse aux oeufs**
9 avril
- **Collecte solidaire**
21 et 28 avril de 9 h à 12 h sur le marché
22 avril à Carrefour Market
- **Ouverture de la mairie**
22 avril de 9 h à 12 h
- **Messe**
22 avril à 18 h 30 à l'église
- **Marché de printemps**
23 avril
- **Programme D-Marche**
26 avril Espace Robert Veyret
- **20^{èmes} journées de l'environnement**
27, 28, 29, 30 avril
- **Vente de fleurs Sou des Ecoles**
29 avril de 8 h 30 à 12 h devant la mairie
- **Jardins en centre village**
29 avril de 11 h à 12 h rue du Billoud
- **Permanence des élus**
29 avril de 9 h à 12 h sans rendez-vous
- **Cérémonie en mémoire des victimes de la Déportation**
30 avril à 12 h au monument aux morts
- **Pucier**
14 mai
- **Programme D-Marche**
17 mai
- **Programme D-Marche**
28 juin

Mairie

Tél : 04 76 35 32 57

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début mai.

Faites parvenir vos articles avant le 15 avril.

Directeur de la publication : L. Boutantin

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda d'avril

info services

AVRIL 2023

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MORNAY

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Pharmacie : Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48
Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com
Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Hypnothérapeute
Tél : 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94 ou 06 30 57 83 50
- **MOLLE Stéphanie** • Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise. Tél : 06 64 52 76 82

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES, Florian CHABERT**
• Médecins généralistes. Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anaïs DECLEOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Bertille MARMEY** • Psychologue clinicienne
Tél : 07 49 49 88 22
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81
- **Marion DARCHE-CESSENS** • Sage-femme
Tél : 06 69 96 38 17
- **Claire PERONNY** • Sage-femme. Tél : 06 82 06 19 79
- **Sophie CORNET** • Infirmière. Tél : 06 68 75 83 01

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère
0800 130 000 : Plateforme d'écoute pour les personnes en besoin de soutien psychologique

En cas de problème avec les poubelles ou les Points d'Apport Volontaire : 0800 508 892

PAYS VOIRONNAIS

Rappel ! Pas de collecte les jours fériés

Les collectes sont rattrapées le mercredi de la même semaine du jour férié :

- Collectes du lundi 10 avril reportées au mercredi 12 avril,
- Collectes du lundi 1er mai reportées au mercredi 3 mai,
- Collectes du lundi 8 mai reportées au mercredi 10 mai.
- Et enfin, les collectes du jeudi 18 mai sont avancées au mercredi 17 mai.

N'hésitez pas à consulter votre calendrier de collecte disponible sur www.paysvoironnais.com rubrique déchets.

Rappel ! Les déchèteries et Ressourceries sont fermées tous les jours fériés. Tout dépôt en dehors des jours et horaires d'ouverture est interdit par la loi et passible d'une amende !

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT
Tél : 04 76 35 30 09 • <https://moupette.wixsite.com/mptstjean>

Infos sections...

Date à retenir : l'Expo d'Arts traditionnelle de la MPT est prévue les **13 et 14 mai** prochains, à la MPT. Nous y retrouverons les œuvres réalisées en « dessin-peinture », « peinture/porcelaine », « reliure », « terre et céramique » et « vannerie », sans oublier les créations de « l'art floral » qui ornent agréablement le décor.

La section « dessin-peinture » adultes du vendredi matin peut accueillir encore 2 ou 3 personnes. Si vous êtes intéressés, cela vous permettrait de préparer une œuvre pour l'Expo...Contactez la MPT.

Centre de Loisirs

Il est ouvert pour les « vacances de printemps », **du mardi 11 au vendredi 14 avril et du lundi 17 au vendredi 21 avril**. Tous les détails du programme sur le site internet de la MPT, avec les conditions d'inscriptions. Renseignements auprès du secrétariat pour savoir s'il reste de la place. Cet été, deux camps sont prévus :

Un mini-camp au "Centre les Prés verts" à Villard de Lans pour les 7-8 ans et pour les plus grands, les 9-11 ans, un camp "au Centre le PEP34" à Palavas Les Flots. C'est un camp participatif où les enfants inscrits s'investissent dans les actions menées pour aider au financement : une opération « vente de brioches » et une tombola avec de nombreux lots esthétiques, de loisirs et culturels, le tirage se faisant mi-mai. Merci d'avance pour votre participation.

Comme l'année dernière, les places sont limitées. Pour tout renseignement, contactez Dali et Elise, à la Maison Pour Tous au 04 76 35 30 09 / 09 80 37 12 15.

Espace « Jeunes »

Les beaux jours arrivent...Pour aider au financement de leur projet d'été, les jeunes proposent leurs services pour des petits travaux d'entretien, chez vous, extérieurs ou intérieurs, encadrés bien sûr par un animateur. Pour plus d'informations, contacter Jean-Marc Vizzini à la MPT. Le programme des vacances de printemps de l'Espace jeunes est disponible sur le site de la MPT.

Une date à retenir : le pucier de la commune aura lieu cette année le **dimanche 14 mai** avec la participation active des 2 associations partenaires : l'ACCA et la Maison Pour Tous. Les inscriptions sont ouvertes en appelant le 07 83 50 79 87 ou par mail : pucier.stjean-demoirans@gmail.com. Les documents sont disponibles aussi sur le site de la MPT.